



n° 224 - juin 2026

Conseil Municipal

Séance ordinaire du 4 juin 2026

Le quorum ayant été atteint, la séance a débuté à 19h



Eclairage du stade - Devis Electricité

Le remplacement des éclairages halogènes du stade par des projecteurs LED s'avérant nécessaire, le devis proposé par la SASU David Durand de Jaulnay, d'un montant de 1 564 € HT (1 876.80 € TTC) a été accepté.

Eclairage du stade - Devis location nacelle

Afin de pouvoir accéder aux éclairages du stade pour les remplacer, il y a nécessité d'utiliser une nacelle qui doit être manœuvrée par du personnel habilité.

Après examen de plusieurs devis, les élu.es ont retenu celui de l'entreprise Patrick Godeau au taux horaire de 110 € HT (132 € TTC).

Achat de Panneaux et signalisation

Un certain nombre de panneaux de signalisation doivent être remplacés sur l'ensemble du territoire communal. De même, afin de sécuriser le carrefour entre les RD 516 et 114 dans le bourg, il est prévu l'installation d'un miroir.

Les devis envoyés par la société Aximum, de Chambourg-sur-Indre, s'élèvent à un montant de 2 077.59 € HT, (soit 2 493.10 € TTC) et ont été acceptés par l'assemblée délibérante.

Syndicat des Cavités 37 - Adhésion de la commune de Rilly-sur-Vienne

La commune de Rilly-sur-Vienne ayant demandé son adhésion au Syndicat des Cavités 37, une délibération a été prise en séance du comité syndical dudit syndicat, jeudi 23 avril dernier.

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 du code Général des Collectivités Territoriales, il convient que chaque commune adhérente au Syndicat des Cavités 37 se prononce à son tour sur cette adhésion. Après délibération, les élu.es se prononcent en faveur de cette adhésion.

Ecole maternelle de Champigny-sur-Veude - Demande de subvention

L'école maternelle de Champigny-sur-Veude organise une sortie scolaire pour 38 enfants de la petite section au CP. À ce titre, pour un reste à charge de 426 €, elle sollicite une subvention auprès de la commune (3 enfants de Léméré concernés). Les élu.es répondent favorablement à cette demande, pour un montant de 36 € soit 12 €/élève.

Feux d'artifice du 5 septembre

En prévision de la journée festive du 5 septembre prochain, l'entreprise Pyro-Fêtes a été sollicitée pour la réalisation d'un devis. Après étude, les élu.es acceptent cette proposition pour un montant de 2 000 € TTC (devis en attente).

Animation musicale du 5 septembre

Dans le même esprit, le devis proposé par M. Joël SAMUEL pour animer la soirée du 5 septembre a été retenu pour un montant de 400 €.

Remboursement des frais de déplacement

Les élus municipaux et d'EPCI ont droit au remboursement des frais qu'ils ont engagés pour participer à certaines réunions qui ont lieu hors du territoire respectivement de leur commune et de la commune qu'ils représentent (art. L. 2123-18-1 du CGCT).

Pour l'ensemble des élus, la prise en charge des frais de transport et de séjour est assurée dans les conditions définies par le décret fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État (décret du 3 juillet 2006), sur présentation de pièces justificatives.

Le remboursement des frais de déplacement et de repas des agents, dans le cadre de leurs déplacements lors de missions ponctuelles, a également été accepté par les élu.es.



Mariage de
Adeline PESSEREAU & David CAILLEAU, le 30 mai

 Naissance de
Leiya ENCRENAZ-PIAIA, le 5 mai

 Nous renouvelons toutes nos félicitations aux heureux mariés et parents

 Décès de
Lydie FOURNIAU, le 26 mai
 Toutes nos pensées vont à sa famille.

Ordures Ménagères - Modification du point de collecte

Depuis le 4 juin, les conteneurs verre et papier installés initialement dans le bourg ont été déplacés **sur le point de regroupement principal situé aux Blutières.**

Réunion publique

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance de la commune décidée lors du dernier conseil municipal, une première réunion publique est organisée le **mercredi 17 juin à 19h**, dans la salle polyvalente.

Cette réunion a pour objet d'échanger, de façon informelle avec les habitants sur des thèmes d'actualité communale ou des sujets qui les interrogent ou les préoccupent. Un moment de partage convivial est prévu en fin de rencontre.

Dépôt de plainte

Une très violente agression verbale a eu lieu en mairie le 18 mai dernier. Une plainte a été déposée auprès des services de la gendarmerie et de Madame la Procureure de la République.

Modification de circulation

Dans le cadre de la **Fête de la Rose des 6 & 7 juin**, comme les années précédentes, la circulation sera modifiée au Coudray.

La signalisation sera installée la veille mais n'entrera en vigueur qu'à compter de samedi.

Le plan de circulation est lisible sur le site internet de la commune :

<https://lemere.fr/wp-content/uploads/sites/363/2026/06/plan-roses-juin-2026.pdf>

ou via panneau pocket :

<https://app.panneaupocket.com/ville/1613330227-lemere-37120?panneau=1719905904>

Arrêté municipal prescrivant l'entretien des trottoirs et accotements

Comme l'autorisent les articles L2212-1, 2212-2 et 2122-28-1 du Code Général des collectivités Territoriales, un arrêté municipal (**A2026017**) a été pris la semaine dernière, portant sur la responsabilité de chacun dans le cadre de l'entretien des trottoirs et des accotements. Il est consultable en mairie ou via le tableau d'affichage : <https://datahall.mydigilor.fr/app/#/home/513> (rubriques Affichage légal, Arrêtés municipaux, Voirie)

Recensement de la population

Le prochain recensement de la population **aura lieu du 21 janvier au 20 février 2027**. La Mairie recherche un agent recenseur chargé de collecter des données auprès de la population. Cette mission est ouverte à tous les volontaires âgés de 18 ans minimum.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter le secrétariat 02 47 95 70 36.

Recrudescence de termites, rue du Château au Coudray

Un important foyer d'infestation de termites a été découvert **rue du Château au Coudray**. Un courrier rappelant leurs obligations aux différents résidents de la rue va leur être adressé sous peu. Pour rappel : en cas d'infestation, **le traitement est obligatoire** et des aides sont allouées par la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.





Transport à la demande

Dénommé "Rémi+ à la Demande en Centre-Val de Loire", le transport à la demande est un système de transport souple et adapté qui donne la possibilité aux habitants de la région de se déplacer sur réservation, notamment dans les territoires périurbains et ruraux.

Ce service est présent dans les 57 communautés de communes où la Région a la compétence mobilité locale.

De votre domicile à Lémeré vous pourrez vous rendre à Richelieu ou à L'Ile Bouchard/Panzoult



Rémi
 RÉSEAU DE MOBILITÉ INTERURBAINE
 DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Jours	Aller	Points d'arrêts	Retours
Lémeré → L'ILE BOUCHARD			
mardi	09h30	- Rue de Villaudon (Maison de Santé, pharmacie)	11h30
lundi, jeudi	13h30	- Hôtel de Ville	15h30
		- La Guébrie (EHPAD André Georges Voisin)	
		- Route de Chinon (Maison France Services, Salle de spectacle, cinéma)	
Lémeré → RICHELIEU			
mercredi, vendredi	09h30	- Route de Loudun (Maison de Santé, pharmacie)	11h30
		- Place Louis XIII (Maison France Services)	
		- Rue de la Maréchaussée (EHPAD Marcel Fortier)	

Modalités de réservation et d'annulation de mon transport à la demande REMI+

Réservation possible hors jours fériés

Deux options sont à votre disposition pour réserver votre trajet

- Par téléphone
 Contacter le centre de relations usagers Rémi, du lundi au samedi de 06h00 à 20h00 au 0806 70 33 33 (service gratuit + prix d'un appel local)
- En ligne via un formulaire dédié
 Attention une première réservation par téléphone est nécessaire pour activer votre compte en ligne.
 Une fois votre compte créé à partir de votre adresse mail, vous pourrez réserver vos trajets en toute autonomie. Il vous suffit d'indiquer le trajet souhaité et la période concernée, puis de valider après vérification.
 Un mode d'emploi est à votre disposition pour vous accompagner dans la prise en main de cet outil de réservation.

Plus d'informations : <https://www.remi-centrevalde Loire.fr/se-deplacer/transports-a-la-demande>

Des dépliants sont disponibles en mairie.

Nouveau médecin à la Maison de Santé de Richelieu

**NOUVELLE ARRIVÉE À
 LA MAISON DE SANTÉ
 DE RICHELIEU !**

Dr DIOMANDE Amy
 Médecin Généraliste

Prise de rendez-vous via le secrétariat de la
 Maison de Santé de Richelieu - 02 47 93 77 00
 Les patients de Loudun ne seront pas pris en charge

Fête des Roses au Château du Rivau - 6 & 7 juin

Le dimanche après-midi, aux alentours de 16h, sera fêté le baptême de la Rose *Fée du Rivau*, une rose parfumée violine obtenue par Dominique Bezy des *Roses du Haut Layon* !

Plus d'information :
<https://www.chateaudurivau.com/fr/agenda.php>



Juin

- Sa 6 & Di 7 Fête de la Rose *
- Sa 6 Soirée Festi Champêtre (Comité des Fêtes)
- Je 11 (18h) A Livre Ouvert (Bibliothèque)
- Di 14 (11h) La Roulotte à Swing (chansons)- Pussigny - Cœur de bourg *
- Me 17 (19h) Réunion publique (mairie)
- Ve 26 (20h30) Westminster-Venise-Leiptzig (concert a capella) - Faye-la-Vineuse *

Juillet

- Sa 4 (20h30) Mango Dore Gang of Musette (concert, bal) -Nouâtre *
- Me 8 (21h) Avon les Roches
- Je 9 (21h) Courcoué
- Ve 10 (21h) Maillé
- Di 12 (16h30) Mango Dore Gang of Musette (concert, bal) -Crissay sur Manse *

Août

- Sa 8 & Di 9 Joutes Equestres médiévales *
- Sa 8 (19h) Championnes en Meute (danse, cirque & gymnastique) - Jaulnay * suivi d'un pique-nique participatif
- Di 16 Course de Caisnes à savons à l'Arsonnière

Septembre

- Sa 5 Vide Grenier - Animations - Feu d'artifice (Commune/Comité des Fêtes)
- Ve 11 (20h30) Les Femmes Savantes (théâtre) - Saint-Epain *
- Sa 19 & Di 20 Journées du Patrimoine *

Octobre

- Ve 2 (20h30) J'veux du Soleil ! (chanson française) - Panzout -Le Cube *
- Je 8 (18h00) A Livre Ouvert (Bibliothèque)
- Sa 10 & Di 11 Fête de la Citrouille et de l'Automne *
- Je 29 → Sa 31 Halloween *
- Sa 17/10 Banquet des Seniors (Commune)

Novembre

- Me 11 (11h00) Célébration de l'Armistice - Cimetière (Commune)

Décembre

- Je 10 (18h) A Livre Ouvert (Bibliothèque)
- Di 13 (15h) Arbre de Noël (Commune)

*Convention culturelle de la CC-TVV : <https://www.cc-tvv.fr/programmation-tout-public/>

*Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau : www.chateauzurivau.com/fr/agenda.php

Permanences en juin (de 18h30 à 20h00)

- Lundis 8, 15 & 29
- Mardis 9, 16, 23 & 30
- Jeudi 11, 18 & 25

Pour tout rendez-vous, s'adresser à la mairie



Mairie de Léméré - 1 rte de Sazilly

Tél : 02.47.95.70.36

Tél permanences Elus : 07.800.965.63

@-mail : commune-lemere@orange.fr

Site : commune-lemere.fr

Tableau d'affichage :

<https://datahall.mydigilor.fr/app/#/home/513>



Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00

Bibliothèque communale

Tél : 02.47.95.72.54

@-mail : biblio-lemere@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi		17h00-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h00-12h00	



Métamorphoses au Rivau

La nouvelle exposition d'art contemporain en Val de Loire L'exposition invite les visiteurs à une traversée de l'histoire de l'art du passé grâce au regard créatif et espiègle des artistes de notre temps ! À partir de détournements et recyclages d'œuvres clés de l'histoire de l'art de la Renaissance, les secrets des grands peintres du XVIe siècle et des merveilles des cabinets de curiosités se découvrent sous un angle inédit, entre humour et émerveillement.



Exposition permanente
du 1er avril au 1er novembre 2026



DÉPART EN GARE DE RICHELIEU
Billet pour un voyage particulier

15 juin > 20 septembre

Richelieu,
La gare

